

ALGER

الجزائر
الجمهورية
الجمهوريات

Extract of Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Sahara-occidental-occupe-par-le.html>

Sahara occidental occupé par le Maroc : les prisonniers de Gdeim Izik lourdement condamnés par le tribunal militaire de Rabat

Publication date: lundi 18 février 2013

- Actualité politique internationale - Maghreb -

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (Cnasps) dénonce le verdict injuste prononcé par le tribunal militaire de Rabat à l'encontre des 24 prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik.

Le tribunal militaire de Rabat a condamné neuf prévenus du groupe des 24 prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik à la réclusion à perpétuité, quatre à 30 ans de prison, huit à 25 ans et 2 autres à 20 ans d'emprisonnement.?

« Les membres du Cnasps dénoncent ce procès injuste qui est fait à des Sahraouis pacifiques qui n'ont fait que revendiquer leur droit imprescriptible à l'autodétermination, droit qui leur est reconnu par toute la communauté internationale ».

Ils « ne reconnaissent ni la légalité du tribunal militaire dans le dossier préfabriqué, encore moins son verdict factice et irréaliste ». Ils appellent à « la libération immédiate des prisonniers sahraouis ».

Le Cnasps dénonce l'extrême sévérité des peines infligées à des militants pour le respect du droit international et le « ridicule et la fausseté » dans la qualification des charges retenues contre « des personnes ayant manifesté pacifiquement sous le regard du monde entier ».

Le Cnasps a également condamné, « les allégations mensongères de violences qu'auraient perpétrées les Sahraouis à l'encontre des forces marocaines de sécurité, alors que la répression de ces derniers a entraîné la mort de plus d'une dizaine de Sahraouis et les blessures de centaines d'entre eux ».

« Toute cette réalité d'aujourd'hui achève de démasquer totalement les autorités marocaines d'occupation au Sahara occidental, sous leur véritable nature, d'une entreprise de colonisation sauvage, d'une force de répression sanguinaire et impitoyable, d'une administration marocaine occupante peu soucieuse du respect des droits de l'homme, des libertés et de la démocratie ».

Le Cnasps exige la mise en application immédiate des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies. Il appelle les gouvernements du monde à « condamner, sans réserve, les violations caractérisées et répétées des droits de l'Homme par le Maroc dans les territoires occupés du Sahara occidental ».

Le secrétariat national du Front Polisario réuni en urgence sous la présidence de Mohamed Abdelaziz, président de la RASD et secrétaire général du Front Polisario a publié un communiqué dans lequel il « *condamne et stigmatise au nom du peuple sahraoui le jugement de civils sahraouis y compris des militants pour les droits de l'Homme devant un tribunal militaire* ».

Il a qualifié ce procès d' « illégal » et les peines prononcées à l'encontre des détenus de « nouvelles violations commises par l'État marocain depuis son occupation illégale du Sahara occidental le 31 octobre 1975 ».

D'après Algérie Presse Services